
**Deuxième Conférence des États parties
chargée de l'examen de la Convention
sur l'interdiction de l'emploi, du stockage,
de la production et du transfert des mines
antipersonnel et sur leur destruction**

9 octobre 2009
Français
Original: anglais

Cartagena de Indias, 30 novembre-4 décembre 2009

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

**Ordre du jour provisoire de la deuxième Conférence
d'examen¹**

Document soumis par le Président désigné de la deuxième Conférence d'examen

1. Ouverture de la Conférence d'examen.
2. Élection du Président.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du Règlement intérieur.
5. Adoption du budget.
6. Élection des vice-présidents.
7. Confirmation de la désignation du Secrétaire général.
8. Organisation des travaux.
9. Examen de l'état et du fonctionnement de la Convention:
 - a) Assistance aux victimes;
 - b) Coopération et assistance;
 - c) Universalisation de la Convention;
 - d) Nettoyage des zones minées;
 - e) Destruction des stocks de mines antipersonnel;
 - f) Autres questions importantes pour la réalisation des buts de la Convention.
10. Présentation informelle des demandes présentées en application de l'article 5 et des analyses qui en ont été faites.
11. Examen des demandes des États parties prévues à l'article 5.

¹ Tel que recommandé par la première Réunion préparatoire tenue le 29 mai 2009 à Genève (APLC/CONF/2009/PM.1/8, par. 18).

12. Dates, durées et lieux des futures réunions.
 13. Recommandation relative à l'adoption des documents finals.
 14. Débat de haut niveau.
 15. Questions diverses.
 16. Adoption du document final.
 17. Clôture de la Conférence.
-